



«TOUT ÉTAIT EN FEU»

ATTAQUE CONTRE UN CAMP DE
PERSONNES DÉPLACÉES À ALINDAO

AMNESTY
INTERNATIONAL



Amnesty International est un mouvement mondial réunissant plus de sept millions de personnes qui agissent pour que les droits fondamentaux de chaque individu soient respectés.

La vision de l'organisation est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux.

Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux.

© Amnesty International 2018

Sauf exception dûment mentionnée, ce document est sous licence Creative Commons (Attribution – Utilisation non commerciale – Pas d'œuvre dérivée 4.0 International).

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode.fr>

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site :

www.amnesty.org.

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

L'édition originale de ce document a été publiée en

2018 par

Amnesty International Ltd

Peter Benenson House, 1 Easton Street

London WC1X 0DW, Royaume-Uni

Index : AFR 19/9573/2018

Version originale : anglais

amnesty.org



Photo de couverture : Un ancien habitant du camp de personnes déplacées d'Alindao, récemment arrivé à Bambari, se construit un abri.

© Joanne Mariner/Amnesty International

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



SOMMAIRE

CIRCONSTANCES DE L'ATTAQUE	6
L'ATTAQUE CONTRE LE SITE DE L'EGLISE CATHOLIQUE	9
APRES L'ATTAQUE	12
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	14

SYNTHÈSE

Le 15 novembre, le jour même où le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a décidé de prolonger la présence de la force de maintien de la paix en République centrafricaine, la MINUSCA¹, un camp de personnes déplacées situé dans le centre du pays a été violemment attaqué. Des casques bleus chargés de protéger les civils gardaient le site d'Alindao mais ils n'ont pas fait feu pour défendre les quelque 18 000 civils qui y avaient trouvé refuge². Les centaines d'assaillants ne se sont vu opposer qu'une brève résistance de la part d'un groupe de combattants anti-balaka armés de fusils artisanaux³. Très rapidement, les combattants anti-balaka ont pris la fuite et les assaillants ont envahi les lieux.

Les personnes qui ont mené l'attaque du 15 novembre – des combattants de l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC), une ramification de la Séléka, et un grand nombre de civils musulmans armés venus des environs – ont passé le plus clair de la journée à piller, à terroriser les habitants et les habitantes et à réduire pratiquement tous les abris en cendres. En fin de journée, entre 70 et 100 personnes avaient été tuées ; beaucoup étaient des femmes, des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées. De nombreuses victimes ont été brûlées vives dans leur cabane, leur corps a été carbonisé.

L'attaque d'Alindao s'inscrit dans le contexte d'un conflit armé interne, qui a fait des milliers de morts parmi les civils depuis décembre 2013 et plus d'un million de personnes déplacées. Les combattants anti-balaka et ceux de l'ex-Séléka ont commis des crimes relevant du droit international, notamment des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Peu des responsables présumés de ces crimes ont fait l'objet d'enquêtes ou ont été appréhendés, ce qui alimente le cycle d'impunité et d'insécurité dans le pays.

L'attaque du 15 novembre reflète les tensions extrêmes qui existent entre les personnes musulmanes et chrétiennes à Alindao, une ville de taille moyenne située dans la préfecture agitée de la Basse-Kotto. Compte tenu de la brutalité des faits qui ont conduit à cette attaque et du sentiment de plus en plus exacerbé, au sein de la communauté musulmane, que des combattants anti-balaka violents se servaient du camp de personnes déplacées comme refuge, une telle attaque était extrêmement probable et prévisible. Il est

¹ Le nom officiel de la force de maintien de la paix de l'ONU est Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). Elle a été déployée pour la première fois en septembre 2014 ; elle était alors constituée d'éléments de la force régionale préexistante, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA). Pour en savoir plus sur l'histoire de la force des Nations unies, voir Amnesty International, *Un mandat pour protéger. Les ressources pour réussir ? Renforcer le maintien de la paix en République centrafricaine*, février 2016 (AFR 19/3263/2016). La dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui prolonge – d'un mois, en l'occurrence – le mandat de la MINUSCA a été adoptée le 15 novembre 2018. Conseil de sécurité de l'ONU, résolution 2446, doc. ONU S/RES/2446 du 15 novembre 2018 (prolongeant le mandat de la MINUSCA jusqu'au 15 décembre 2018).

² Le chiffre de 18 000 personnes déplacées vivant sur le site au moment de l'attaque provient de sources humanitaires. Selon certains articles de presse, il y avait 26 000 personnes sur place mais ce chiffre n'était plus d'actualité, le nombre de personnes installées au camp ayant diminué récemment. Témoignages recueillis par Amnesty International, Bambari et Bangui, novembre/décembre 2018.

³ Les milices anti-balaka sont pour la plupart des groupes armés chrétiens et animistes qui ont déjà tué des civils musulmans en République centrafricaine. Au début de l'année 2014, elles se sont livrées à un violent nettoyage ethnique qui a fait fuir la majorité des personnes musulmanes du tiers ouest du pays. Voir Amnesty International, *Nettoyage ethnique et tueries intercommunautaires en République centrafricaine*, février 2014 (AFR 19/004/2014). De nombreux combattants anti-balaka sont armés de machettes et de fusils de chasse de fabrication artisanale.

également inquiétant de savoir que, si ces problèmes ne sont pas réglés, d'autres violences contre des civils sont susceptibles d'avoir lieu au même endroit.

Il est crucial de trouver comment réconcilier les communautés chrétienne et musulmane de République centrafricaine, c'est une question qui mérite un engagement politique soutenu. Néanmoins, même dans un contexte de forte animosité interconfessionnelle, comme à Alindao, il faut que la force de maintien de la paix de l'ONU prenne des mesures significatives pour remplir son mandat consistant à protéger la vie des civils. On peut véritablement se demander si elle l'a fait à Alindao.

La MINUSCA a indiqué à Amnesty International qu'il aurait été impossible aux casques bleus, du fait de leur faible nombre et de l'ampleur de l'attaque, de contenir les violences⁴. Pour autant, on peut se demander si ces soldats, équipés de véhicules blindés et d'armes plus lourdes, n'étaient réellement pas en mesure de prendre des positions défensives qui auraient peut-être dissuadé les assaillants, en particulier s'ils avaient effectué des tirs de sommation. En outre, on ignore pourquoi des renforts n'ont pas été envoyés immédiatement pour riposter, les assaillants ayant ainsi pu saccager les lieux pendant des heures. Selon la MINUSCA, il n'y avait pas suffisamment de temps. Des renforts auraient toutefois pu être déployés en urgence à partir des postes situés à proximité, comme celui de PK3⁵. Enfin, il est particulièrement préoccupant de constater que les casques bleus ont été négligents dans la supervision de la sécurité du site au cours des mois qui ont précédé l'attaque, ce qui a mis en danger la population civile en augmentant le risque d'attaque.

À la lumière de ces éléments, Amnesty International recommande aux Nations unies de mener une enquête sur l'attaque qui a visé le camp de personnes déplacées d'Alindao le 15 novembre afin de déterminer si les casques bleus présents sur place ou à proximité auraient pu ou dû en faire davantage pour protéger la population civile, avant et pendant l'attaque. L'ONU devra, le cas échéant, en tirer des enseignements qui guideront son action future en République centrafricaine et les conclusions de l'enquête devront être rendues publiques⁶.

L'objectif d'Amnesty International en lançant cet appel est de renforcer les capacités de la MINUSCA de protéger les civils, non de discréditer sa mission. Bien que la force de maintien de la paix ait parfois vacillé, elle a aussi sauvé d'innombrables vies et sa présence constante en République centrafricaine donne à ce pays son meilleur espoir de retrouver la stabilité et de faire respecter les droits humains et l'état de droit.

Le présent document se fonde sur une visite de recherche effectuée par Amnesty International en République centrafricaine du 23 novembre au 4 décembre 2018. Dans les villes de Bambari et de Bangui, l'organisation s'est entretenue avec 21 anciens résidents et anciennes résidentes du camp de personnes déplacées d'Alindao – dont 20 victimes de l'attaque du 15 novembre – et un musulman qui vit à Alindao, ainsi qu'avec une dizaine de membres du personnel des Nations unies, d'intervenants humanitaires et de personnalités religieuses au fait des événements d'Alindao.

⁴ Courriel de Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA, 13 décembre 2018.

⁵ La MINUSCA a déclaré qu'elle avait « immédiatement déployé des soldats supplémentaires, notamment de Bambari, pour renforcer sa position et assurer la sécurité des PDI [personnes déplacées à l'intérieur de leur pays]. Les premiers renforts sont arrivés à Alindao 36 heures plus tard et trois autres déploiements ont eu lieu ». Courriel de Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA, 13 décembre 2018.

⁶ La question de la transparence et de l'information publique est cruciale. Par le passé, en République centrafricaine et ailleurs, l'ONU n'a pas publié ses rapports d'enquête sur les défaillances des casques bleus en matière de protection des civils. Elle a, par exemple, commandé une enquête spéciale indépendante après que la MINUSCA a été critiquée pour sa réaction aux attaques lancées contre des civils dans les préfectures de la Haute-Kotto, de la Basse-Kotto, du Mbomou et du Haut-Mbomou – et en particulier dans la ville de Bangassou – en 2017. Cependant, au lieu de publier l'intégralité du rapport d'enquête, elle n'a diffusé qu'une courte note aux correspondants qui synthétisait les conclusions en quelques points. Voir secrétaire général de l'ONU, Note aux correspondants sur les conclusions de l'enquête spéciale en République centrafricaine, 24 janvier 2018. Au Soudan du Sud, l'ONU a publié une version abrégée du rapport d'une enquête importante sur des événements lors desquels des civils ont été tués à Malakal mais n'a jamais diffusé le rapport dans son intégralité. Voir secrétaire général de l'ONU, Note aux correspondants, Rapport de la commission d'enquête sur Malakal, 5 août 2016.

CIRCONSTANCES DE L'ATTAQUE

TENSIONS INTERCOMMUNAUTAIRES ET CLIMAT D'INSECURITE

Le camp de personnes déplacées qui a été attaqué le 15 novembre est le plus grand d'Alindao ; il se situe à l'évêché catholique⁷. Sur place se trouve une base opérationnelle temporaire où sont stationnés des casques bleus de la MINUSCA.

À l'instar du camp de personnes déplacées de l'église d'Élim à Alindao, de taille plus modeste, le site de l'église catholique a vu le jour à la suite d'une vague massive de violences intercommunautaires qui a secoué la ville en mai 2017. À cause des violentes attaques lancées par les forces de l'UPC contre les chrétiens et chrétiennes de la région, qui se sont caractérisées par des homicides sommaires et des viols systématiques, presque toute la communauté chrétienne a fui⁸. Dans le même temps, les personnes musulmanes vivant dans les villages voisins d'Alindao sont parties, craignant d'être tuées par les milices anti-balaka chrétiennes. Conséquence des destructions et des pillages, de nombreuses personnes installées dans les camps de personnes déplacées de la ville n'ont plus de logement où retourner, quand bien même elles se sentiraient suffisamment en sécurité pour le faire.

À la mi-2017, les personnes chrétiennes et les personnes musulmanes d'Alindao étaient bien séparées : les premières vivant dans des camps de personnes déplacées près des deux églises et les secondes à Lapala et dans d'autres quartiers du centre⁹. Les personnes chrétiennes pouvaient en général se rendre au centre-ville pour acheter et vendre au marché mais les personnes musulmanes craignaient d'aller au camp de personnes déplacées de l'église catholique. Au fil du temps, le site de l'église catholique est devenu aux yeux de beaucoup un refuge pour les milices anti-balaka qui lançaient de violentes attaques contre les musulmans, en particulier celles et ceux qui s'aventuraient sur les routes à l'extérieur de la ville.

Tandis que les milices anti-balaka prenaient pour cible les personnes musulmanes, l'UPC, principal groupe armé musulman qui exerce un pouvoir *de facto* à Alindao, visait les personnes chrétiennes¹⁰. Les habitants du camp de l'église catholique ont indiqué avoir essuyé des coups de feu lorsqu'ils portaient travailler dans

⁷ Il existe d'autres sites dans la ville et aux alentours, notamment celui de l'église Élim (près de l'hôpital, de la sous-préfecture et de la principale base de la MINUSCA dans la ville), le site de l'AFAPS (en face de la base de la MINUSCA) et le PK3 (juste à l'extérieur de la ville).

⁸ Pour en savoir plus sur les violences de 2017, voir Amnesty International, *République centrafricaine. Des civils victimes d'atrocités en Basse-Kotto, la protection des Nations unies s'avère inefficace*, 8 septembre 2017.

⁹ En outre, le site de l'AFAPS et le PK3 accueillent majoritairement des éleveurs peuls, un groupe qui a subi d'énormes pertes dues à la crise de ces dernières années.

¹⁰ Dirigé par Ali Darass, un Peul, l'UPC est connu comme un groupe armé peul. Il a été créé en 2014 après la capitulation de la Séléka dans l'ouest du pays. Un grand nombre des personnes chrétiennes interrogées par Amnesty International n'ont pas fait référence à l'UPC mais ont désigné les membres du groupe comme « les Peuls » ou « la Séléka ».

les champs. Selon eux, il n'était pas rare que les corps de personnes tuées, semble-t-il par des combattants de l'UPC, soient ramenés sur le site.

Une victime d'une fusillade ayant eu lieu au début de novembre a décrit les faits. Cet homme a expliqué qu'il s'était installé dans un abri temporaire qu'il avait construit dans les champs au moment des récoltes. Un matin, un groupe de cinq combattants de l'UPC en uniforme était arrivé :

« J'étais en train de sortir quand je les ai vus. Immédiatement, l'un d'eux m'a tiré sur les jambes. J'ai été touché à la jambe gauche, au genou. Un autre a sorti un très long couteau pour me tuer. Le plus proche de moi lui a dit de ne pas me tuer. Celui qui m'avait tiré dessus voulait tirer encore mais l'autre l'a arrêté¹¹. »

Au lieu de tuer cet homme, ils lui ont volé son argent – 14 500 francs CFA (environ 25 dollars des États-Unis) – et tous ses biens. « Ils ont pris toute la nourriture et tous les habits qui se trouvaient dans la cabane, s'est rappelé l'homme. Ils ont pris les vêtements des enfants, les machettes, les ustensiles de cuisine, tout. »

LES MILICIENS ANTI-BALAKA SUR LE SITE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Les personnes chrétiennes vivant sur le site de l'église catholique ont parlé de la présence visible des anti-balaka, y compris de combattants qui portaient ouvertement des armes et d'autres qui les dissimulaient sous leurs vêtements. Certaines avaient le sentiment que cette présence était nécessaire pour dissuader l'UPC d'attaquer, d'autres considéraient ces combattants comme des criminels qui « arrêtaient » des personnes selon leurs propres critères et estimaient que le fait qu'ils se servent du site comme refuge risquait de déclencher des représailles de l'UPC.

« Il y a un gros problème avec les anti-balaka, a expliqué un ancien habitant du site à Amnesty International. Ils provoquent la Séléka, la poussent à attaquer le site, et après ils ne protègent pas la population civile¹². »

D'anciens habitants du site ont déclaré que, depuis l'arrivée du contingent de casques bleus mauritaniens, les miliciens anti-balaka étaient plus audacieux que du temps des militaires burundais. Ils s'accordaient tous à dire que le niveau de sécurité avait considérablement baissé. « Les soldats burundais de la MINUSCA effectuaient des patrouilles de nuit, s'est rappelé un ancien habitant, faisant écho aux récits unanimes qu'Amnesty International a recueillis auprès d'autres personnes. S'ils trouvaient quelqu'un avec une arme, ils la confisquaient. Les Mauritaniens ne le font pas. Ils patrouillent même à peine la journée. Ils ne font pas leur travail sérieusement¹³. »

Il a poursuivi ainsi : « Lorsque les Burundais entendaient des tirs, ils allaient s'enquérir de la situation mais les Mauritaniens ne bougent pas. »

D'autres personnes ont raconté qu'un combattant anti-balaka s'était emparé de l'arme d'un casque bleu mauritanien il y a quelques mois. L'arme a été restituée, semble-t-il, mais cet incident a été perçu comme un signe de faiblesse et de passivité¹⁴.

De nombreuses personnes interrogées ont également indiqué que les casques bleus burundais déployés auparavant se montraient manifestement plus robustes et plus agressifs quand il s'agissait de gérer d'éventuelles incursions de l'UPC. Contrairement aux Mauritaniens, « ils tiraient en l'air pour effrayer la Séléka [l'UPC] et la Séléka s'en allait¹⁵. »

L'aspect le plus préoccupant du comportement du contingent mauritanien au camp de personnes déplacées de l'église catholique était qu'il autorisait la présence constante de combattants anti-balaka, allant jusqu'à déléguer des missions à une partie d'entre eux. Questionnée à ce propos, la MINUSCA a nié les allégations selon lesquelles ses forces auraient permis à des anti-balaka d'opérer, en précisant qu'il était

¹¹ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bambari, 29 novembre 2018.

¹² Témoignage recueilli par Amnesty International, Bambari, 29 novembre 2018.

¹³ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bambari, 27 novembre 2018. Une lettre adressée par l'évêque d'Alindoa, Cyr-Nestor Yapaupa, au commandant du contingent mauritanien en juin attirait l'attention sur, entre autres, le fait que les soldats mauritaniens n'effectuaient pas de patrouilles. Lettre de l'évêque Cyr-Nestor Yapaupa au commandant du contingent mauritanien, 4 juin 2018 (copie obtenue par Amnesty International).

¹⁴ Témoignages recueillis par Amnesty International, Bambari, 28-29 novembre 2018.

¹⁵ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bangui, 2 décembre 2018.

extrêmement difficile de contrôler un camp de cette taille¹⁶. Certes, la taille du camp et son caractère perméable – absence de contrôle des entrées et sorties – complique considérablement la tâche de maintenir les combattants armés à l'extérieur. Néanmoins, le comportement des militaires mauritaniens montre qu'ils avaient connaissance de la présence de combattants anti-balaka et l'ont même autorisée. Avec l'assentiment apparent, et peut-être la participation du sous-préfet et de certains prêtres catholiques, les casques bleus mauritaniens stationnés sur le site ont confié la sécurité du camp à une dizaine de combattants anti-balaka¹⁷. Le chef du groupe s'appelait Andjilo et venait du village voisin de Karama, et ses adjoints étaient Outoundou et Opéré. Ces hommes menaient des « enquêtes », procédaient à des « arrestations » et aidaient à assurer la sécurité lors des distributions de nourriture. « Pendant les distributions de nourriture, Andjilo et ses hommes étaient là avec leurs armes et les Mauritaniens étaient là avec leurs armes », s'est rappelé un ancien habitant du camp¹⁸.

« Ils [l'équipe des anti-balaka chargée de la sécurité] étaient autorisés à porter des armes pour intimider les autres », a expliqué un autre ancien résident¹⁹.

En permettant aux forces anti-balaka d'opérer en toute impunité sur un site qui aurait dû revêtir un caractère purement civil et humanitaire, le contingent mauritanien a mis la population civile du camp en danger²⁰. Compte tenu, en particulier, des terribles violences que les anti-balaka ont déjà infligées aux personnes musulmanes de la région, des mesures sérieuses auraient dû être prises pour empêcher ce groupe de se servir du site comme refuge. En réalité, il n'est pas surprenant qu'un communiqué de presse émis par la Communauté islamique d'Alindao au lendemain de l'attaque (essentiellement pour la justifier), fasse directement référence aux activités d'Andjilo et des autres anti-balaka sur le site²¹.

¹⁶ Courriel de Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA, 13 décembre 2018.

¹⁷ Témoignages recueillis par Amnesty International, Bambari et Bangui, novembre/décembre 2018.

¹⁸ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bambari, 29 novembre 2018.

¹⁹ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bangui, 2 décembre 2018.

²⁰ Voir, à titre général, Comité international de la Croix-Rouge, *Aide-Mémoire: Operational Guidance on Maintaining the Civilian and Humanitarian Character of Sites and Settlements* (en anglais), juillet 2018.

²¹ Communauté islamique d'Alindao, Communiqué de presse, 18 novembre 2018 (copie obtenue par Amnesty International).

L'ATTAQUE CONTRE LE SITE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

PRELUDE DE L'ATTAQUE CONTRE LE SITE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

L'attaque contre le camp de personnes déplacées de l'église catholique a été immédiatement précédée de plusieurs homicides. Le 14 novembre, soit la veille de l'attaque, un Peul du nom d'Adamou Diallo a été tué, probablement par des combattants anti-balaka, alors qu'il cherchait du bois à environ trois kilomètres de la ville. Le lendemain matin, très tôt, le corps d'une chrétienne aurait été ramené sur le site de l'église catholique ; elle aurait été tuée par l'UPC.

Toujours le 15 novembre au petit matin, un mototaxi conduit par un homme dénommé Abakar Ali et transportant deux passagers a été pris dans une embuscade²². Les passagers – le président de l'organisation non gouvernementale (ONG) AFAPS et un membre du personnel – sont parvenus à s'échapper sans être blessés mais le chauffeur a été abattu.

Il semble que ce soit le retour du corps d'Abakar Ali en début de matinée à la mosquée, pour y être lavé, qui a soulevé la vague d'indignation ayant conduit à l'attaque. Un communiqué de presse ultérieur de la Communauté islamique d'Alindao fait également référence aux homicides de cinq femmes peules qui auraient été commis ce matin-là, mais Amnesty International n'a pas pu établir la véracité de ces informations²³.

²² Selon certains témoignages, la fusillade aurait eu lieu la nuit précédente.

²³ Communauté islamique d'Alindao, Communiqué de presse, 18 novembre 2018 (copie obtenue par Amnesty International).

HOMICIDES, PILLAGE ET DESTRUCTION

Selon les témoins de l'attaque contre le camp de personnes déplacées, les assaillants étaient plusieurs centaines ; il s'agissait de combattants de l'UPC et de civils armés. L'attaque a débuté aux environs de 8 h 30 du matin, lorsque des combattants de l'UPC ont tiré au mortier et au lance-roquettes.

Pendant à peu près 30 minutes, les combattants anti-balaka ont tenté de défendre le site mais le véritable affrontement n'a pas duré longtemps. Les anti-balaka ont fui sans avoir à déplorer de victimes dans leurs rangs, en prétextant qu'ils étaient à cours de munitions ; ils ont dit que tout le monde devait partir. « Les AB [anti-balaka] nous ont dit fuyez, fuyez, fuyez !! Nous avons couru », s'est rappelé un homme²⁴.

De nombreuses personnes incapables de s'échapper ont été tuées, notamment des femmes et des enfants. Les personnes n'étant pas en mesure de courir, comme les personnes âgées et les personnes handicapées, étaient particulièrement vulnérables. L'homicide délibéré de civils ne participant pas directement aux hostilités est interdit par le droit international humanitaire et constitue un crime de guerre²⁵.

« Les personnes âgées n'avaient pas la force de fuir », a déclaré un homme qui a aidé à enterrer six corps²⁶. Trois des morts étaient des hommes âgés qu'il connaissait, les trois autres étaient des femmes âgées. Selon lui, cinq avaient été abattus et l'un des hommes avait été tué à la machette.

Georgette, âgée de 37 ans et originaire d'Alindao, a perdu sa mère – Marie (65 ans) – et sa fille – Natasha (huit ans). Lorsque l'attaque a commencé, elle travaillait dans les champs avec son mari ; ils se sont enfuis dans la brousse quand ils ont entendu les coups de feu. Pris de panique, ils ont couru dans des directions différentes. Dans la forêt, elle a retrouvé un groupe de femmes qu'elle connaissait ; elles se sont cachées là pendant deux jours, sans rien à manger. Elle a finalement décidé de retourner sur le site de l'église catholique. « J'étais terrifiée, a-t-elle expliqué, mais je suis retournée sur les lieux parce que ma mère et ma fille s'y trouvaient, et j'étais inquiète pour elles²⁷. »

« Lorsque je suis retournée sur le site, a-t-elle poursuivi, j'ai constaté que mon logement avait été totalement détruit, il ne restait plus que des braises. La porte avait été enfoncée et ma mère avait été tuée sur le coup ; on avait tiré sur mon enfant. Une personne du voisinage m'a dit que ma mère avait déjà été enterrée. » Georgette n'a pas pu retrouver son mari et, au moment de son entretien avec Amnesty International, elle ignorait s'il était en vie.

La fille de Georgette avait reçu une balle dans le dos, qui était ressortie par son flanc. Georgette l'a retrouvée à l'hôpital d'Alindao, où elles ont passé ensemble plusieurs jours en attendant un transfert à Bambari, dont l'hôpital dispense de meilleurs soins d'urgence. Malheureusement, les médecins de Bambari n'ont pas réussi à sauver la fillette. « Elle est morte il y a deux jours, le 25 », a indiqué Georgette à Amnesty International.

Natasha était la fille unique de Georgette, ce qui rend cette perte d'autant plus dévastatrice. « Je ne veux pas avoir d'autre enfant, a-t-elle insisté. C'est trop tard. J'ai tout perdu. »

Une autre jeune femme a expliqué qu'elle avait découvert le corps de sa tante Marie-Claire dehors, peu après le début de l'attaque. « J'ai vu le corps de Marie-Claire devant chez elle. Mon logement est juste derrière le sien. Après l'avoir vue, j'ai fui²⁸. »

Deux prêtres ont été tués pendant l'attaque ; ils portaient, semble-t-il, leur soutane²⁹. Amnesty International n'a pas pu établir s'ils avaient été visés en raison de leur statut car elle n'a pas trouvé de témoins de ces homicides.

Par ailleurs, les assaillants se sont livrés à un pillage massif et systématique. Ils ont vidé l'entrepôt utilisé par le Programme alimentaire mondial (PAM) et sont allés d'abri en abri pour y voler les biens avant d'y mettre le feu. Ils ont aussi dérobé une forte somme d'argent et deux véhicules à l'évêque mais ne se sont pas attaqués physiquement à sa personne ni aux prêtres qui séjournaient chez lui. Selon des témoins, les assaillants étaient accompagnés de femmes civiles qui ont effectué une grande partie du pillage.

²⁴ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bangui, 2 décembre 2018.

²⁵ Conventions de Genève, Article 3 (commun) ; Comité international de la Croix-Rouge, *Droit international humanitaire coutumier, Volume I : Règles, Règles 1, 89 et 156*.

²⁶ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bambari, 27 novembre 2018.

²⁷ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bambari, 26 novembre 2018.

²⁸ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bambari, 28 novembre 2018.

²⁹ Les deux prêtres étaient Prospère Blaise Mada et Célestin Ngoumbango. Ce sont les quatrième et cinquième prêtres tués en République centrafricaine cette année.

Les témoins s'accordent à dire que les casques bleus chargés de protéger le site n'ont pas tiré sur les assaillants ni même en l'air, à titre de sommation. En revanche, ils auraient abandonné trois des quatre postes de garde situés autour du site : un véhicule blindé aurait ramassé les soldats au début des affrontements et les aurait déposés sur la base implantée au centre du camp, plus grande et mieux protégée. Les militaires étaient relativement peu nombreux (une cinquantaine) mais, s'ils avaient pris des mesures décisives dès le début de l'attaque, ils auraient peut-être pu atténuer, voire empêcher les violences.

En fin d'après-midi, pratiquement tout le camp n'était plus que des ruines fumantes. À l'exception des bâtiments ecclésiastiques et pédagogiques en brique, qui étaient encore debout – bien que quelques-uns aient été endommagés –, presque toutes les structures avaient été réduites en cendres. Seule une des 11 sections résidentielles n'avait pas été incendiée. Les abris faits de végétation séchée reposant sur des poteaux étaient extrêmement inflammables. Beaucoup de personnes âgées et de personnes handicapées qui n'étaient pas en mesure de s'échapper ont été brûlées vives.

Une personne retournée sur les lieux le lendemain a raconté à Amnesty International : « J'ai vu plein de corps, principalement de personnes que je ne connaissais pas. Plus de 20 corps, c'est sûr. Vraiment beaucoup – beaucoup de personnes âgées et de personnes handicapées brûlées vives chez elles³⁰. »

³⁰ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bambari, 28 novembre 2018.

APRES L'ATTAQUE

SURVIE ET RECONSTRUCTION

L'attaque a vidé presque entièrement le site : des milliers et des milliers de personnes ont fui dans différentes directions. Certaines se sont dirigées vers la forêt et ont passé plusieurs jours sans nourriture. D'autres se sont cachées dans les champs, plus près de la ville. « Je suis restée dans les champs quatre jours, du jeudi au dimanche, a déclaré un homme. Nous avons faim, nous avons déterré du manioc que nous avons cuit au feu pour manger³¹. »

Des personnes ont fui en grand nombre vers le village de Datoko, qui se situe au sud d'Alindao et qui est connu pour être un bastion anti-balaka.

Immédiatement après l'attaque, la MINUSCA a envoyé des casques bleus burundais stationnés à la périphérie d'Alindao pour sécuriser le site et l'État a déclaré trois jours de deuil national. Des bénévoles de la Croix-Rouge, ainsi que des prêtres, des proches et d'autres personnes ont enterré des dizaines de corps.

Des personnes ont commencé à retourner au camp dans les jours suivants, en quête de nourriture et d'aide. Elles se sont mises à reconstruire leurs abris presque immédiatement et, à la fin du mois de novembre, la population du camp dépassait largement les 10 000 personnes.

ACCUSATION DE TIRS AVEUGLES

À la suite de l'attaque du 15 novembre, les relations entre les personnes déplacées et les casques bleus mauritaniens restés sur place se sont tendues. Beaucoup de victimes avaient le sentiment que ces militaires n'avaient rien fait pour les protéger, voire qu'ils étaient complices des violences. Toutefois, il semble évident que les préjugés des victimes à l'égard des casques bleus mauritaniens, qui sont musulmans, ont joué un rôle dans cette perception. Amnesty International n'a trouvé aucun élément concret prouvant la complicité.

Le 22 novembre, sont survenus des événements qui ont donné lieu à des allégations selon lesquelles les casques bleus auraient tiré sans discrimination. Les circonstances demeurent floues – d'après certains témoins, les soldats mauritaniens tiraient sur des combattants de l'UPC devant le site tandis que, pour d'autres, il s'agissait d'une confrontation armée avec des combattants anti-balaka. Quoi qu'il en soit, un civil aurait été tué et un autre grièvement blessé. Ils ont tous les deux reçu des balles qui, d'après l'homme blessé, ont été tirées par un militaire mauritanien depuis un véhicule blindé. Cet homme, qui affirme qu'il n'était pas armé, a déclaré qu'il se trouvait parmi des membres de sa famille autour du corps de sa sœur. (Celle-ci n'avait pas survécu à une opération à la suite d'une fausse couche provoquée par le traumatisme

³¹ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bambari, 27 novembre 2018.

imputable à l'attaque du 15 novembre.) Il a indiqué que le soldat mauritanien avait « tiré frénétiquement » sur le groupe et qu'il avait été touché.

« Ma femme m'a traîné jusqu'aux militaires gabonais, a-t-il expliqué à Amnesty International³². Elle m'a tenu sous les aisselles et m'a emmené sur la base au centre du camp³³. » De là, il a été conduit à l'hôpital, accompagné d'une femme qui avait aussi été blessée dans la fusillade. Il a appris plus tard que cette femme avait succombé à ses blessures, ce qui a été confirmé par plusieurs personnes habitant sur le site.

ATTAQUE A IPPY

Ippy, une ville située à environ 200 kilomètres au nord, dans la zone contrôlée par l'UPC, connaît une situation similaire à celle d'Alindao. Comme à Alindao, une grande partie de la population chrétienne a fui et s'est réfugiée autour de l'église catholique. Le 4 décembre, soit moins de trois semaines après les événements d'Alindao, un groupe de combattants de l'UPC a attaqué le site de personnes déplacées de l'église catholique d'Ippy. Croyant, semble-t-il, que des combattants anti-balaka étaient cachés parmi les personnes déplacées, il voulait que le site soit fermé et que ses habitants rentrent chez eux.

Amnesty International a reçu des informations indiquant que deux enfants avaient été tués dans l'attaque, l'un piétiné par la foule en panique et l'autre touché par une balle perdue. Un habitant du site a indiqué que la fillette tuée par balle avait cinq ans et avait été touchée au cou³⁴. « Elle a été emmenée à l'hôpital avec ses parents par des soldats de la MINUSCA dans leur véhicule », a-t-il précisé.

Cet homme a ajouté que, pendant l'attaque, « la MINUSCA est restée devant l'église. Ils n'ont fait que regarder. Ils n'ont rien fait. [C'est] le contingent mauritanien. »

Le lendemain, le site aurait été réduit en cendres lors d'une deuxième attaque.

³² Un contingent gabonais a été déployé temporairement au camp de personnes déplacées à la fin de novembre ; il n'y a passé que peu de temps avant de repartir.

³³ Témoignage recueilli par Amnesty International, Bambari, 27 novembre 2018.

³⁴ Témoignage recueilli au téléphone par Amnesty International, 4 décembre 2018.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation à Alindao est loin d'être stabilisée et le risque de nouvelles violences demeure toujours présent. À la suite de l'attaque du 15 novembre, l'UPC aurait émis un ordre appelant à la fermeture du camp de personnes déplacées de l'église catholique et au retour des habitants chez eux³⁵. Bien que les organisations humanitaires soient parvenues à négocier un délai supplémentaire, puis une suspension de l'ordre, l'avenir du site reste incertain. Sans une protection soutenue et sans un renforcement de la sécurité en vue de limiter la présence des anti-balaka et d'autres éléments armés sur le site, la possibilité d'une autre attaque ne peut être exclue.

De nouvelles violences non maîtrisées seraient catastrophiques, non seulement pour la République centrafricaine mais aussi pour les Nations unies. Comme l'avait souligné une étude commandée par l'ONU en 2009, la protection des civils par les missions de maintien de la paix est « essentielle à la légitimité et à la crédibilité de l'ensemble du système des Nations unies³⁶ ». L'ONU « ne peut ni passer outre son devoir de protéger les civils, ni se permettre d'être discréditée parce qu'elle ne serait pas à la hauteur de ses propres ambitions ».

Amnesty International demeure favorable à la présence de la MINUSCA en République centrafricaine et reconnaît que, malgré les difficultés, la force de maintien de la paix a sauvé de nombreuses vies. Les casques bleus ont payé un lourd tribut : beaucoup ont été tués et encore davantage ont été grièvement blessés³⁷.

Pour que la mission soit couronnée de succès, il est crucial que la MINUSCA tire les enseignements de son expérience. Elle a désormais une occasion importante de le faire.

Amnesty International formule les recommandations suivantes :

- Il faut que le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, diligente une enquête spéciale indépendante destinée à faire la lumière sur l'attaque du 15 novembre à Alindao, ainsi que sur d'autres événements récents (notamment ceux de Batangafo) à la suite desquels la MINUSCA a été critiquée pour n'avoir pas réagi de façon adéquate à des attaques contre des civils. Les conclusions devront être rendues publiques et les recommandations découlant de l'enquête devront être sérieusement prises en considération ;

³⁵ Une source a attribué l'ordre en question – que des personnes ont qualifié d'« ultimatum » – à la Communauté islamique d'Alindao.

³⁶ Victoria K. Holt et Glyn Taylor, *Protecting Civilians in the Context of UN Peacekeeping Operations: Successes, Setbacks and Remaining Challenges*, Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, novembre 2009, p. 4.

³⁷ La République centrafricaine est l'un des pays les plus dangereux au monde pour les casques bleus : au moins 20 y ont été tués depuis janvier 2017. Voir, par exemple, Simon Allison, « *The world's most dangerous peacekeeping mission?* » Institut d'études de sécurité, 20 novembre 2017.

- En outre, l'enquête spéciale indépendante devra permettre de recueillir des éléments sur les crimes de guerre commis par ceux qui ont attaqué le camp ; les preuves et les témoignages seront conservés en vue d'être utilisés par la Cour pénale internationale et par le Tribunal pénal spécial ;
- Il faut que la MINUSCA évalue fréquemment les risques dans les zones du pays où des troubles peuvent survenir. Dans ce cadre, il faut que le personnel chargé des opérations militaires consulte des représentants et des représentantes de l'unité Protection des civils afin de veiller à ce que les forces armées soient présentes en nombre suffisant pour protéger les civils là où ces personnes sont le plus en danger ;
- Il faut que la MINUSCA fasse en sorte que des militaires en nombre suffisant et dotés de matériel adéquat effectuent des patrouilles efficaces dans les zones à haut risque, notamment à Bambari, Batangafo, Alindao, Ippy et Bangassou ;
- Le Conseil de sécurité de l'ONU, ses États membres et le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU doivent veiller à ce que les ressources humaines, financières et logistiques adéquates soient mises à la disposition de la MINUSCA pour que celle-ci puisse remplir son mandat multidimensionnel impliquant l'obligation de rendre des comptes pour les responsables présumés de crimes relevant du droit international, la protection des civils, la réforme du secteur de la sécurité et le désarmement, la démobilisation et la réintégration des combattants ;
- Il faut que l'ONU réalise des évaluations périodiques afin de s'assurer que les pays qui fournissent des militaires et des policiers respectent les normes des Nations unies et, en particulier, qu'ils dispensent une formation adéquate avant le déploiement, notamment sur les questions de droits humains et de violences et d'exploitation sexuelles, et que les membres de leurs contingents reçoivent des salaires suffisants et vivent dans des conditions décentes.

**AMNESTY INTERNATIONAL
EST UN MOUVEMENT MONDIAL
DE DEFENSE DES DROITS
HUMAINS.
LORSQU'UNE INJUSTICE TOUCHE
UNE PERSONNE, NOUS SOMMES
TOUS ET TOUTES CONCERNE·E·S.**

NOUS CONTACTER



info@amnesty.org



+44 (0)20 7413 5500

PRENDRE PART A LA CONVERSATION



www.facebook.com/AmnestyGlobal



[@AmnestyOnline](https://twitter.com/AmnestyOnline)

« TOUT ÉTAIT EN FEU »

ATTAQUE CONTRE UN CAMP DE PERSONNES DÉPLACÉES À ALINDAO

Une violente attaque contre un camp de personnes déplacées a eu lieu le 15 novembre 2018 dans la ville d'Alindao, en Basse-Kotto (République centrafricaine). L'Union pour la paix en Centrafrique (UPC), une ramification de la Séléka, aidée d'un grand nombre de civils musulmans armés, a tiré au mortier et au lance-roquettes avant d'envahir le camp, tuant entre 70 et 100 personnes qui y vivaient.

Parmi les morts figurent beaucoup de femmes, d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapées, ainsi que deux prêtres catholiques. De nombreuses personnes ont été brûlées vives dans leurs abris.

Fondé principalement sur des entretiens avec des victimes, le présent document décrit les événements qui ont conduit à l'attaque, le déroulement de l'attaque et l'inaction des casques bleus stationnés sur place. Au lieu de défendre les civils contre les assaillants, ou au moins d'effectuer des tirs de sommation, les casques bleus se sont retranchés sur leur base principale dans le camp.

Amnesty International appelle l'ONU à créer une commission d'enquête spéciale indépendante qui sera chargée de faire la lumière sur l'attaque du 15 novembre et de formuler des recommandations quant à la manière d'empêcher ce type d'événement meurtrier et destructeur à l'avenir.